

### Mutualisation des polices municipales : Bernard Cazeneuve souhaite une expérimentation pour les grandes agglomérations

**Sécurité** Publié le jeudi 15 septembre 2016

En déplacement en Seine-Saint-Denis, le 12 septembre, le ministre de l'Intérieur [Bernard Cazeneuve a annoncé](#) avoir lancé une réflexion "sur une possible modification de la loi" afin de permettre aux communes de grande taille de mutualiser leurs agents de police municipale, à l'instar des petites communes.

"Chaque maire demeurant bien entendu pleinement compétent s'agissant de ses pouvoirs de police propres", a-t-il précisé. Les conclusions de cette réflexion devront lui être rendues "avant la mi-octobre".

"Aujourd'hui, si les maires de communes contiguës peuvent en effet décider de mettre en commun l'action de leurs policiers municipaux respectifs, ce dispositif n'est possible que dans les communes de 20.000 habitants formant un ensemble de moins de 50.000 habitants", a-t-il rappelé. L'élargissement aux grandes agglomérations pourrait être selon lui "expérimenté sur une durée de cinq ans en Seine-Saint-Denis".

Lors de cette visite, Bernard Cazeneuve a également annoncé "avoir décidé de dé plafonner le financement du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance, ndlr) pour les dossiers de vidéo-protection des communes de Seine-Saint-Denis, en particulier pour Aubervilliers, La Courneuve et Pantin, sans que cette liste soit exhaustive".

[WWW.SAFPT.ORG](http://WWW.SAFPT.ORG)

Libre-Autonomie-Indépendant

Droits

Obligation

Défense

Information